

**Assemblée Générale Ordinaire de l'Association C.E.I.I.S
du Mardi 26 juin 2012**

Rapport de gestion activité 2011

Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité, et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels du dit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par les statuts vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les activités de l'association se situent dans les champs de la précarité, de la demande d'asile et des addictions, et dépendant du secteur social et médico-social.

L'association est gestionnaire de 5 établissements et de services associés:

Pôle Demandeurs d'Asile :

- Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA Paysages /Lot)
- Veille sociale

Pôle Précarité :

- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS L'Auberge)
- Aide au Logement Temporaire (ALT)
- Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Aide aux sortants de prison
- Maison Relais

- Lits Halte Soins Santé (LHSS46)

Pôle Addiction :

- Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA Le Peyry)

- Centre d'Accueil d'Accompagnement à la Réduction des risques aux Usagers de Drogues (CAARUD 46)

Association

Le CEIIS est gestionnaire d'établissements et de dispositifs du secteur social et médico-social. Son fonctionnement est assuré par un conseil d'administration qui s'est réuni 3 fois au cours de l'année pour traiter des grandes orientations de l'association et prendre les décisions nécessaires à la poursuite des activités. Le bureau (Président et trésorière) est venu travailler en appui de la direction pour la réflexion autour du projet de restructuration du pôle précarité.

Nous avons travaillé à renforcer l'identité du CEIIS au travers des outils que sont le site internet et le nouveau logo, en mettant ainsi plus en évidence la diversité des activités et leur complémentarité sur le département du LOT, et la région Midi-Pyrénées. Une plaquette de présentation de l'association est en préparation.

Si l'association n'a pas d'activité à proprement dit, c'est elle qui fédère. A ce titre, nous avons organisé un temps convivial en début d'année qui a permis de rassembler les administrateurs, et les salariés pour échanger des vœux mais aussi pour favoriser la connaissance du travail de chacun.

Le CEIIS en chiffre :

Le CEIIS est l'employeur de 51 salariés pour 40,37 ETP. Le nombre de salarié est passé de 38 à 51 en 9 ans soit 9,58 ETP en plus.

Le CEIIS développe une politique de formation à destination des salariés, le plan de formation a permis de financer 941 heures de formation pour 41 personnes. Il favorise la formation des futurs professionnels, les établissements ont accueillis 22 stagiaires pour 913 jours.

Une part importante de l'activité s'effectue au travers de l'accueil résidentiel. Cette activité d'hébergement se fait par l'accueil dans des structures collectives et par la location de 43 logements, ceci représente une grosse activité de gestion pour le service administratif.

Le CEIIS dispose de biens immobiliers qu'il faut entretenir. Les travaux d'humanisations pour le CHRS ont été engagés tout au long de cette année et financés à 20% par l'association. Nous avons dénoncé le bail qui nous liait avec la MAGP pour la location de l'espace d'exposition à Cajarc, une négociation est en cours pour la poursuite de leur activité.

Pôle demandeurs d'asile

Le CEIIS est gestionnaire d'un CADA depuis 11 années. Nous sommes à ce jour à un point d'inquiétude quant à l'évolution de la politique de l'asile en France. Au-delà des considérations politiques qui tendent à vouloir réguler les entrées, nous portons votre attention sur les moyens alloués au fonctionnement du CADA qui accueille des personnes qui ne sont pas en situation irrégulière. La légitimité de résidence sur le territoire Français des demandeurs d'asile ne doit pas être atteinte par des conditions d'accueil et d'accompagnement rendues difficiles par la baisse du financement de l'état. Rappelons que l'accompagnement en CADA permet aux demandeurs de mieux préparer la procédure. Ainsi le budget de l'année 2011 a subi une baisse de 1,6% ce qui affecte principalement les moyens humains. Une réorganisation interne à l'association a permis d'éviter des licenciements économiques mais la demande d'un ratio éducatif de 1/15 n'est pas cohérent et ne pourra pas être atteint dans la configuration actuelle des effectifs. Nous défendons un projet d'accueil dans des conditions dignes et propices à l'intégration et nous nous engageons pour le maintien des postes en réaffirmant notre refus de la précarisation des salariés. Nous mettons aussi en avant que le versement tardif de la dotation nécessite une trésorerie conséquente pour faire face à plusieurs mois de fonctionnement.

Lors de l'annonce du budget 2011, nous risquions d'être affectés par une baisse de 4% ce à quoi nous avons réagi par le lancement d'une procédure en recours gracieux. Finalement la levée d'une réserve de précaution prévue initialement a généré une baisse de 1,6% et nous avons abandonné la procédure dans un esprit de négociation, mais ceci n'atténue en rien notre demande de revalorisation de la dotation à sa juste valeur.

La suppression de la plateforme d'accueil à Montauban occasionne une difficulté supplémentaire à notre activité. Tout ce fait depuis la préfecture de Toulouse avec la contrainte de ne pas avoir de financement pour les billets de trains. Les personnes sont mises dans une situation incitant à la fraude alors que nous mettons en avant l'intégration. Ceci relève de l'incohérence et ne facilite pas la procédure.

Pôle précarité

Le pôle précarité ne finit pas d'évoluer au gré des actions nouvelles et de l'arrêt d'autres. Le financement de l'accueil de stabilisation s'est arrêté au 31 août pour prioriser les actions nouvelles du logement d'abord. Une enveloppe que l'on dit fermée doit permettre le financement de plus d'actions, l'accueil de stabilisation a donc fait l'objet d'un choix. Cependant, la gestion de la transition n'a pas été simple pour les personnes pour lesquelles ce dispositif était adapté. Au mieux, certains ont intégré un dispositif identique dans un autre département, ou le CHRS ou la maison relais mais pour ce dernier dispositif la problématique d'addiction qui n'a pas évoluée, pose un grand problème. Nous nous interrogeons donc sur la cohérence de nos actions.

L'ouverture de la maison relais de Figeac au mois de novembre est un événement à souligner tant il y a eu de reports et de surprises. Les premiers locataires sont arrivés au mois de novembre. Le recul sur l'activité 2011 n'est pas conséquent mais nous pouvons dire qu'il est important que les maisons relais répondent à une demande d'accès au logement pour des personnes qui ont non seulement les ressources financières mais avant tout les ressources personnelles pour gérer et le logement et la cohabitation. L'équipe éducative n'ayant pas vocation à faire de l'accompagnement social comme dans les autres dispositifs d'accueil et d'hébergement, nous revenons sur la cohérence des orientations et des solutions proposées par le SIAO.

L'activité d'hébergement et d'insertion fait l'objet d'une refondation au niveau national par la mise en œuvre de la politique du logement d'abord. L'association a choisi de penser une restructuration avec un redéploiement des moyens, pour ne pas subir une réorganisation forcée liée aux moyens toujours insuffisants pour le fonctionnement du CHRS notamment. Ce projet élaboré au dernier trimestre 2011 fait l'objet du dialogue de gestion engagé avec la DDCSPP afin de convenir des axes partagés pour la contractualisation entre état et association du secteur social. Il reprend les axes du logement d'abord mais valorise principalement l'hébergement d'insertion sur le territoire Cajarc/Figeac. Nous défendons la spécificité de l'accueil en milieu rural avec des coûts incompressibles pour 26 places en regroupé.

L'association avait lancé une procédure de recours contentieux en 2009 pour annuler la proposition budgétaire. Le Tribunal Interrégional de la Tarification a jugé en notre faveur en 2010 et nous avons perçu le différentiel de la dotation, ce qui occasionne une recette exceptionnelle.

Pôle addiction

Nous porterons notre attention sur le démarrage d'une action nouvelle pour l'accueil de consommateurs de Crack au CTR. Le CSAPA a été retenu par la MILDT pour son projet. Un financement complémentaire a abondé la dotation de l'établissement ce qui a permis la création de 7 places et l'embauche d'un éducateur à temps plein, d'un psychologue à 0,5 etp, de renforcer le poste de l'infirmière et du médecin. Nous avons produit une évaluation pour l'année 2011 et nous misons sur une possible pérennisation des places pour un accueil permanent. Les crédits accordés nous assurent un fonctionnement jusqu'en 2013 au titre de l'expérimentation. Le partenariat avec des établissements Parisiens donne toute sa pertinence à notre action. La pérennisation de l'action passe aussi par l'action de nos partenaires à faire valoir notre travail.

L'année 2011 a permis de redonner une nouvelle figure à l'accueil des patients par des familles. S'il est toujours possible de bénéficier de ce dispositif hors passage au CTR, nous avons imaginé que ce mode d'accueil pouvait convenir à une transition entre le contexte très contenant et sécurisant du CTR et l'autre extrême que sont les ATH qui demandent de l'autonomie et de la compétence face aux sollicitations aux produits. L'A2T est donc un sas entre les modes d'accueil et d'accompagnement. Nous avons relancé le service par le recrutement de nouvelles familles et en intégrant une partie location de chambre en plus du défraiement. L'activité ainsi revue semble reprendre mais nous sommes toujours soumis à la possibilité du financement de cette partie location dans la DGF.

Nous demandions, chaque année, pour le CAARUD lors de la proposition du budget prévisionnel que la montée en charge du poste d'éducateur soit financée. Nous avons obtenu ce financement en début d'année 2011 suite à des crédits complémentaires fin 2010. Ces crédits sont reconductibles.

LES COMPTES DE L' EXERCICE :

L'exercice 2011 se solde par un excédent de 159 589 € auquel s'ajoute l'exonération Z.R.R. pour un montant de 190 028 €.

Le résultat final est donc excédentaire de 349 617 €.

Le total des produits s'élève à :	3 464 002 €	
Le total des charges s'élève à :	3 114 385 €	
A la clôture de l'exercice, le total du bilan s'élève à	5 813 659 €	
Le total des budgets accordés en 2010 était de	3 028 456 €	
Le total des budgets accordés en 2011 est de	3 048 576 €	(0.66%)

Répartition du résultat de l'association par services :

- C.H.R.S. L'Auberge : 39 337 € (dont 89 077 € de contentieux 2009)
- C.S.A.P.A. Le Peyry : 52 929 €
- Le Peyry Autres Financements : 1 879 €
- C.A.A.R.U.D. : 11 505 €
- Association : 213 142 € (dont 190 028 € d'exonération Z.R.R.)
- C.A.D.A. : - 1 724 €
- Accueil d'urgence : 5 825 €
- Autres mesures : - 5 398 €
- L.H.S.S. : 14 854 €
- Maison Relais 17 268 €

LE COMPTE DE RESULTAT :

Synthétiquement nous observons les variations de masses suivantes :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Totaux
2011	3 338 777	13 869	111 357	3 464 003
Produits 2010	3 131 497	6 798	28 382	3 166 677
Variation	207 280 6.62%	7 071 104.02%	82 975 292.35%	297 326 9.39%
2011	3 086 117	21 631	6 638	3 114 386
Charges 2010	2 936 647	21 361	5 238	2 963 246
Variation	149 470 5.09%	270 1.26%	1 400 26.73%	151 140 5.10%
2011	252 660	- 7 762	104 719	349 617
Résultat 2010	194 850	-14 563	23 144	203 431
Variation	57 810 29.67%	6 801 -46.70%	81 575 -352.47%	146 186 71.86%

Le résultat d'exploitation est en augmentation de 57 810 € :

Ce résultat s'explique par une augmentation des dotations globales de fonctionnement avec entres autres, la création de la Maison Relais pour 31 856 €. En même temps, les charges n'ont augmenté que de 5.09%.

Le résultat financier est en augmentation de 6 801 € :

L'augmentation des produits financiers s'explique par la progression des revenus financiers, et en même temps, par la quasi constance des intérêts d'emprunts.

Le résultat exceptionnel connaît une variation exponentielle de 81 575 € :

Ce résultat exceptionnel s'explique par un produit sur exercice antérieur qu'est le différentiel de la dotation 2009 du CHRS lié au contentieux auprès du Tribunal Interrégional de la Tarification pour 89 077 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur :

AFFECTATION DU RESULTAT 2011 :

PROPOSITIONS AFFECTATION

- C.H.R.S. L'Auberge : 39 336.94 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- C.S.A.P.A. Le Peyry : 52 928.84 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Le Peyry - Autres Fin. : 1 879 .08 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Association : 213 141.59 € report à nouveau 110.000
- C.A.D.A. : -1 723.91 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
- Accueil d'urgence.: 5 825.43 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Autres mesures : 15 707.62 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190
- 10 309.39 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- L.H.S.S. : 14 854.37 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- CAARUD : 11 505.04 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100
- Maison Relais : 17 267.76 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100

Affectation globale des résultats :

Report à nouveau 110.000 :	213 141.59 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100 :	153 906.85 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.190 :	- 17 431.53 €

AFFECTATION DES RESULTATS ANTERIEURS :

PROPOSITIONS AFFECTATION

- C.H.R.S. L'Auberge : /
- C.S.A.P.A. Le Peyry : 45 601.82 € résultat sous contrôle des tiers financeurs 115.100 dt
- 38 894.80 € réserve de compensation 106.860 ct
- 6 707.02 € dépenses pour congés payés 116.200 ct
(affectation résultat 2009)
- Le Peyry - Autres Fin. : 243.51 € réserve de compensation 106.860
- Association : /
- C.A.D.A. : /
- Accueil d'urgence.: - 11 450.43 € réserve de compensation (résultat 2010)
- Autres mesures : - 42 731.63 € réserve de compensation
1 577.22 € réserve de compensation
- L.H.S.S. : /
- CAARUD : /